

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil municipal
Du 2 avril 2024

Date convocation : 26 mars 2024
Date d'affichage : 4 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 13

Présents : Mmes et MM. : Jean-Jacques HARBEUMONT, Sandrine PETEUIL, David GIUNCHI, Pierre CARON, Laurent DUREUIL, Jean-Claude CARTIER, Romain PITTET, Dominique AMATHIEU, Virginie RICARDEAU, Nadège GAUTHIER, Monique OESCH

Absent excusé : SEIGLER David (pouvoir à Sandrine ARRAULT), GIUNCHI David (pouvoir à Jean-Jacques HARBEUMONT)

Secrétaire : Virginie RICARDEAU

Début de la séance : 19h30

I – INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les membres du Conseil :

- M CARTIER et Mme OESCH remercient l'ensemble du Conseil Municipal pour les attentions apportées lors des obsèques de leurs conjoints respectifs.
- Réception du devis pour le tirage du feu d'artifice le 13 juillet au soir
- Les travaux d'assainissement touchent à leur fin. Une réunion à lieu mercredi 3 avril pour la réfection de la voirie
- La réfection du CD 113 par le département doit avoir lieu pour 2024. Nous attendons le planning des travaux.
- La banderole pour les inscriptions scolaires est en commande. Celle-ci pourra être installée sur la parcelle de Carrefour, après autorisation du Directeur.
- De nouvelles familles viennent s'installer sur la commune, mais malheureusement ne scolarisent par leurs enfants sur place.
- Mi-mai, le nettoyage des chéneaux de l'église aura lieu, ainsi qu'une pose d'un panneau derrière le vitrail, car celui-ci est cassé et l'eau s'infiltré lors de fortes pluies.

Délibérations du jour votées :

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 5 mars 2024
TAUX DES TAXES 2024

SENS UNIQUE RUE CHAUDE
MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE COTE D'OR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

II-QUESTIONS DIVERSES

M DUREUIL signale qu'un nid de frelons est toujours visible rue de la Montagne. Madame le Maire lui informe que le propriétaire de la parcelle concernée a fait le nécessaire. Un produit spécifique est injecté à l'intérieur du nid, il faut désormais attendre qu'il se désagrège.

Mme PETEUIL informe les membres du conseil que la commission élection des maisons fleuries 2024, passera mi-avril sur la commune pour prendre des photos.

M PITTET fait un retour concernant la signature de nombreux parents d'élèves sur le courrier qui sera adressé à l'inspecteur de l'académie pour l'éventuel fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

La séance est levée à 20H25.

Vu, pour affichage le 4 avril 2024
Le Maire
Sandrine ARRAULT

